



demande de recours. de la nationalite refuser au reze

Par **nadie**, le **03/02/2011** à **19:37**

Bonjour

Je suis nouvelle dans ce site j aimerais juste demander quelque renseignements en faite j avais déposé ma demande de nationalité à la sous,préfecture de raincy on nov 2009 on août 2010 je reçu in Fourier de la sous préfecture que ma demande à ete rejette à cause du placement de ma fille à la poupounier en 2008

Le problème est que le juge ma rendu ma fille avant que je demande la nationalité je vis avec ma fille elle va bien elle part à l école mais le reze veu pas comprendre je fait quoi alors j attend votre conseil merci de me répondre pcq je me sens coupable